L'internat, combien ça coûte ?

Deux possibilités sont ouvertes :

- Forfait internat 4 nuitées soit 1512€ à l'année (paiement en trimestre)
- Forfait internat 3 nuitées soit 1134€ à l'année (paiement en trimestre)

Des facilités de paiement peuvent être mises en place. Des aides de la Région et de l'État sont également possibles. Afin d'en bénéficier merci de vous rapprocher du service d'Intendance de l'établissement.

Contacts Vie Scolaire

04.74.11.11.80
ce.0381599g@ac-grenoble.fr

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

CITÉ SCOLAIRE DE L'ÉDIT

L'INTERNAT DU XXIÈME SIÈCLE

LABELLISÉ INTERNAT D'EXCELLENCE

L'internat d'excellence, qu'est-ce que c'est ?

Réunir toutes les conditions pour que les jeunes puissent réussir scolairement, s'épanouir collectivement et préparer au mieux leur avenir.

Un cadre idéal pour travailler avec une politique d'accompagnement adaptée au public accueilli.

Une aventure humaine, amicale, collective.

Un environnement agréable et convivial afin d'améliorer le bien-être de l'élève.

Des activités proposées afin de favoriser l'ouverture sur le monde et sur le territoire.

Un lieu pour préparer son avenir et développer l'ambition scolaire

Un accompagnement personnalisé

Dès la phase d'inscription, les élèves internes bénéficient d'un entretien personnalisé afin d'évaluer par une connaissance fine de chaque situation les besoins d'aides et de présenter les réponses possibles.

Chaque interne a un interlocuteur référent : CPE, enseignant, autre pour un suivi continu.

Les temps « d'étude » permettent :

↳ d'augmenter le temps d'accompagnement scolaire (notamment par le biais de soutien scolaire)

↳ de rencontrer des partenaires extérieurs (culturels, sportifs, économiques…)

Une formation à l'usage des outils informatiques est proposée aux familles. Les internes auront de plus du matériel informatique à disposition.

Des rencontres régulières sont organisées avec les familles permettant le suivi de la scolarité et l'information continue sur les parcours scolaires envisageables.

Déroulement d'une journée

6h55 : réveil

7h00 : ouverture du self

7h20 : les élèves doivent être sortis de leurs chambres avec leurs affaires pour la journée, le restaurant scolaire est accessible pour le petit déjeuner jusqu'à 7h40

8h00– 17h30 : journée de cours

17h30 - 18h00 : temps libre et accès aux chambres

18h00 - 19h00 : 1er APPEL
temps d'étude surveillée en salle

19h15 - 20h00 : repas en salle de restauration
accès au rez de chaussée de l'internat possible

20h00 : 2ème APPEL
ouverture des chambres

20h10 - 21h10 : étude en salle pour les secondes GT / Temps personnalisé pour les élèves de la SEP et de 1ère et terminale GT

21h10 – 22h00 : temps personnalisé pour tous les élèves

22h00 : DERNIER APPEL et extinction des feux

Lors de la journée de cours les élèves n'ont pas la possibilité de retourner en chambre.